



Forum du Handicap au Travail

Le 12 octobre dernier, le Comité régional CGT Occitanie a organisé le 6^e forum régional lié aux questions du Handicap

La convention régionale qui lie le Comité régional CGT Occitanie à l'AGEFIPH Occitanie (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) qui a pour mission de favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes

handicapées dans les entreprises du secteur privé.

Après l'accueil et mot de bienvenu du Secrétaire Général CGT des Pyrénées-Orientales, la matinée animé par une troupe de théâtre mettant en scène des

situations que l'on rencontre un jour ou l'autre dans nos vies quotidiennes, a permis d'introduire le débat.

L'après-midi a été consacré aux questions réponses, en présence de nombreux représentants des institutions liées au handicap: AGEFIPH, DIRECCTE, CAP EMPLOI, Médecin du Travail, etc. Chacun a expliqué son rôle, ses domaines d'intervention et les interactions entre les uns et les autres, amenant une vraie appropriation par les camarades des rouges et des diverses instances ou institutions liées autour des questions du handicap, de



Forum du Handicap au Travail ...suite...

l'emploi et du maintien dans l'emploi des salariés handicapés.

Le handicap est une notion souvent mal comprise qui recouvre une diversité de situations dont les conséquences sur l'emploi peuvent être variables. Le code du travail oblige l'employeur à rechercher des solutions de reclassement dans l'entreprise pour un salarié reconnu inapte à son poste.

Le salarié pourra être licencié pour inaptitude seulement si le reclassement ou l'aménagement du poste n'est pas possible. Pour être durable, il est primordial que la solution de maintien soit recherchée le plus tôt possible, en lien avec le médecin du travail. Les instances représentatives du personnel, et notamment la

Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) du Comité social et économique (CSE) ont toute leur place et doivent jouer leur rôle afin que le salarié puisse être maintenu au travail.

Mot d'accueil par Julien BERTHELEMY Secrétaire Général CGT 66

Mesdames, messieurs, mes chers camarades,

Avant de débiter ce discours, je tiens à remercier tout particulièrement l'AGEFIPH pour avoir accepté notre invitation ici à Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, pour l'organisation de ce forum.

Remercier aussi Cap-Emploi, la médecine du travail, le pôle santé travail, et bien évidemment le Comité Régional CGT Occitanie.

Remercier:

- M^{me} la présidente du conseil départemental pour le prêt gracieux de cette belle salle Canigou;
- l'équipe de fauteuil rugby qui nous fera une petite animation en fin de matinée;
- les personnes intervenantes à la conférence gesticulée.

Ces remerciements ne sont pas convenus, mais bien sincères ! Car il faut rappeler que ce forum est régional et c'est toujours un grand plaisir d'accueillir les camarades CGT venus des 4 coins de la région Occitanie.

Par conséquent, je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue dans les Pyrénées-Orientales.

Pour celles et ceux qui ne le savent pas, L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les personnes et les entreprises.

Dans le cadre de la convention avec l'Agefiph, la CGT, vient apporter un



soutien de terrain, d'expérience et de connaissance pour déclencher et faire aboutir des projets pour les salariés : d'adaptation, de formation, d'équipement nécessaire à l'activité d'une profession pour un travail...

En effet, vivre avec un handicap n'est jamais facile ! Je ne suis pas en train d'enfoncer des portes ouvertes car, subir un handicap, c'est être atteint d'une altération de ses capacités sensorielles, physiques, mentales, cognitives ou psychiques qui rend plus compliquée la participation à la vie en société.

C'est par conséquent une inégalité qui place, celle ou celui qui en est atteint, dans une situation particulière face à son employeur.

Le salarié, par définition, se caractérise par un lien de subordination du salarié vis à vis de l'employeur. Ce lien qui aujourd'hui est encore plus vertical, laissant beaucoup de libertés au patron : instances réduites au minimum, plus de CHSCT, médecine du travail décimée, inversion des normes, dépassement du temps de travail, barèmes Macron facilitant les licenciements abusifs.

Il nous faut donc imaginer dans quels désarrois peuvent se trouver des salariés en situation de handicap en entreprise...

C'est pour ces raisons que, militants/élus du personnel, nous devons renforcer notre connaissance à ce sujet, celui de l'accompagnement des personnes fragilisées dans le contexte du travail : accès au travail, aménagement des postes, des locaux, non-discrimination salariale ni dans l'évolution de carrière, respect des aménagements horaires, nous devons nous armer sur toutes les difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap au travail.

De plus, aujourd'hui, avec une situation sociale, environnementale mais aussi sanitaire qui s'est aggravé ces dernières années, nous voilà

confrontés à une situation inédite qui frappe tout le monde sans exception.

Celle des fins de mois de plus en plus difficiles pour de trop nombreux jeunes, retraités, travailleurs et travailleuses, actifs ou sans emploi.

Contraints de faire différemment. De contourner les obstacles. D'abandonner certaines petites choses du quotidien pour en privilégier d'autres. De faire des choix, comme toute personne précaire, ou plus vulnérable.

Je me permets de vous rappeler la journée de mobilisation de demain, vendredi 13 octobre à l'appel de la confédération européenne des syndicats et de l'intersyndicale toujours unis et déterminés pour le retrait de la réforme des retraites qui repousse l'âge légal de départ de 2 ans et pour l'augmentation des salaires, des pensions de retraites et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Nous sommes là au cœur du sujet d'aujourd'hui. Au cœur de la question : Comment permettre à quelqu'un souffrant d'un handicap, suite à une maladie, un accident du travail ou tout simplement depuis la naissance, de vivre dignement et de travailler dans une société faite par et pour les valides ?

Pour certaines et certains, ce forum pourrait se situer dans une foule d'autres forums, tous plus utiles, plus primordiaux, les uns que les autres...

A ceci près, que la question du travail est transversale à notre activité syndicale : Comment prendre ou poursuivre une activité professionnelle en étant touché par un handicap ?

La CGT porte cette question ! Celle de changer le travail !

Défendre le handicap au travail, c'est déjà parler du travail en éclairant nos exigences, celles de la CGT !

Et nous n'avons pas à rougir des revendications que nous avons en la matière.



Forum du Handicap au Travail ...suite...

Cette question, nous la portons d'autant plus haut :

- dans un contexte de crise économique et sociale qui contracte les réflexes de maintien dans l'emploi;
- dans un contexte de crise du capitalisme qui pousse les réflexes de rentabilité des employeurs;
- dans un contexte de crise organisationnelle qui pousse les managements dans une forme d'organisation du travail dépourvue d'humanité, ou presque...

Mais, nous sommes entre-nous mes camarades. La CGT se pose ces questions, mais individuellement, nous posons-nous suffisamment ces questions afin de sensibiliser un maximum de camarades à ce sujet? Pas si sûr!

La difficulté que nous avons connu pour obtenir une bonne participation sur cette journée, met en évidence que les

sujets du « handicap au travail » ne sont pas acquis comme un réflexe militant.

Oui nous devrions être beaucoup aujourd'hui dans cette salle pour ce forum.

Pourtant, dans les CSSCT (Commission Santé Sécurité et Condition de Travail), les CHSCT, les instances représentatives du personnel, nos réunions, nous sommes souvent en première ligne pour accompagner des collègues ou des camarades en mauvaise posture. Celle d'une reprise du travail après une maladie, un accident de la vie, un accident du travail... ou celle de l'adaptation d'un poste de travail quand ce n'est pas un reclassement.

Le licenciement n'est pas envisageable pour nous. S'il devient inévitable dans certain cas, ce ne doit être qu'après avoir tenté par tous les moyens et s'être interrogé sur toutes les possibilités, qu'il doit être utilisée.

C'est exactement là, qu'intervient l'utilité de ce forum AGEFIPH.

Savoir et comprendre que d'autres voies existent pour préserver l'emploi d'une personne touché par un handicap.

C'est avec des journées comme celle-ci, que nous devons promouvoir que tout est possible.

Nous devons être le poil à gratter de ce qui semble s'effacer dans l'inconscient collectif.

Ne laissons pas s'installer cette idée qu'une personne souffrant de handicap, serait inexorablement devenue improductive et par conséquent mise de côté. C'est celle de la logique capitaliste.

Entraide, partage, solidarité, C'est non seulement un acte militant mais c'est inscrit dans les gènes de notre grande et belle organisation CGT.

En conclusion, la tenue de ce Forum est d'ores et déjà un bel exemple qu'il est toujours possible: d'appréhender, de contourner et d'adapter une situation pour qu'elle devienne possible et dynamique.



Donc j'en profite tout de suite pour remercier fraternellement l'ensemble des camarades qui ont œuvré à mettre en œuvre ce rendez-vous.

Nous voilà bien installé pour commencer ce Forum.

Mesdames messieurs, mes camarades, Bonne journée à toutes et à tous! et Bon Forum AGEFIPH!

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de cloture par Lionel PASTRE, secrétaire régional CGT Occitanie

Chers Amis, chers Camarades,

Nous voici arrivés au terme de cette journée et il me revient de faire le difficile exercice de conclusion, mais plutôt qu'une conclusion, c'est surtout des ambitions de poursuite et de perspectives qui m'animent. Je vais y revenir

Tout d'abord, un grand merci aux camarades de l'UD des Pyrénées Orientales qui nous ont accueillis, dans des conditions optimales pour cette initiative.

Merci aux invités, la Médecine du travail, CAP EMPLOI et à l'AGEFIPH, qui nous ont fait le plaisir de se rendre disponibles et ainsi amener leur expertise lors de cette table ronde. Je n'oublie pas la troupe de théâtre, qui a permis d'introduire au mieux nos débats ce matin.

Et puis, un grand merci à vous, les participants, les locaux, mais également tous les autres, dont certains ont traversé notre belle région pour participer à cette initiative. Vous avez tous, à différents niveaux, amené votre contribution qui a fait que cette initiative puisse être dynamique et appelle à des suites en territoire.

Enfin, j'en termine là avec les merci, je vous rassure, un grand merci à Alain FOURNES qui a en charge de mener

à bien la convention régionale entre le Comité régional CGT Occitanie et l'AGEFIPH, et que vous avez déjà eu loisir d'inviter dans votre entreprise pour régler un problème, proposer des solutions ou encore préparer une négociation sur un accord handicap dans l'entreprise. Et si ce n'est déjà fait, je ne peux que vous inciter à le faire rapidement.

Je le disais, c'est toujours difficile de conclure, surtout que sur cette question du handicap, du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap, notre responsabilité et notre engagement sont un travail de longue haleine.

Aujourd'hui, le monde du travail souffre, les salariés sont de plus en plus pressurisés, de plus en plus soumis à des organisations du travail pathogènes (c'est-à-dire qui ont un impact sur la santé), de plus en plus seuls, et leurs conditions, autant physiques que mentales, se dégradent. Cette pression génère de plus en plus de burn out, TMS, ou autre... Et la dernière période a bien démontré que les sous effectifs génèrent de nombreux arrêts de travail, en espérant que cela ne se transforme pas en futurs handicapés en puissance. Je rappelle que, en France, chaque jour, 2 salariés meurent au travail et une centaine est victime d'accidents du travail.

Les accidents ou les aléas de la vie peuvent aussi conduire à une situation de handicap. Et c'est à l'entreprise et au travail de s'adapter aux femmes et aux hommes et non l'inverse.

Le mal travail coûte 4 % du PIB chaque année, soit l'équivalent de 80 milliards d'euros qui pourraient être mobilisés dans la mise en place d'une réelle politique.

La CGT lutte depuis toujours et de plus en plus, pour le bien être au travail, pour que le salarié puisse s'épanouir aussi, en dehors de sa vie personnelle et privée, par ce qu'il crée, ce qu'il amène, ce qu'il pense.



Forum du Handicap au Travail ...suite...

Le Handicap, vous l'avez vu aujourd'hui, n'est pas toujours visible. C'est une réalité pour la grande majorité des cas d'ailleurs. Et les salariés n'osent pas forcément en parler dans l'entreprise par peur du regard du patron, par peur du regard de ces collègues, par peur d'être licencié, etc.

En clair, il paye une double peine: subir le handicap (de par le travail, de naissance ou de par les vicissitudes de la vie) et être rejeté (ou en tout cas, en avoir la sensation) et même une triple peine lorsque le handicap provient du travail.

Ce sont ces injustices que combat la CGT! Mener une convention régionale avec l'AGEFIPH, ce n'est pas juste des objectifs et des cases à remplir, mais c'est rendre leur dignité aux salariés, leur prouver qu'ils ont toutes leur place dans l'Entreprise, quel que soit leur âge, quel que soit leur sexe, quel que soit leur origine et quel que soit leur Handicap! Pour nous, un salarié handicapé est un salarié. POINT BARRE! Mener une convention régionale avec l'AGEFIPH, c'est aussi être en capacité de vous répondre, de vous armer, de vous épauler, pour qu'à votre tour, dans l'entreprise, vous soyez en mesure d'accompagner les salariés afin qu'ils puissent rester dans l'emploi. Les solutions sont parfois faciles à trouver d'ailleurs.

Nous continuerons à mener ce combat et notre convention fait que nous pouvons rayonner sur les 13 départements et être à vos côtés pour mener ce combat de rendre cette dignité aux salariés.

Depuis près de 20 ans, la CGT Midi-Pyrénées, devenue Occitanie, forme et

sensibilise ses militants sur le handicap au travail par cette convention. Un grand nombre de visites d'entreprises, de journées d'études et de stages ont eu lieu et continue d'avoir lieu sur les 13 départements de la région.

Dans les entreprises, les militants de la CGT sont de plus en plus sollicités par des problèmes liés à la santé au travail, aux inaptitudes et au handicap. L'objectif de notre convention, je l'ai déjà dit mais j'insiste, est de bien équiper les camarades, dans les Entreprises, pour leur donner les moyens et promouvoir l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Nous avons d'ores et déjà obtenus des résultats remarquables: des salariés qui ont évité le licenciement et qui ont maintenant la joie de pouvoir travailler sur des postes adaptés à leur situation propre, des patrons qui ont pris la mesure de certaines situations et qui ont changé leur vision, grâce à l'implication des camarades de la CGT. Bien entendu, il reste de trop nombreux cas non réglés. Mais rien n'est inéluctable, nous pouvons changer le regard des autres et nous pouvons changer les mentalités. Faisons-en sorte que le handicap n'en soit plus un mais devienne véritablement une force pour le salarié, pour le collectif, pour la société!

La CGT porte l'exigence que le handicap redevienne un enjeu majeur de la protection sociale et joue un rôle précurseur pour améliorer les conditions de travail et éviter ainsi l'apparition de nouveaux handicaps.

Et c'est bien de tout cela que nous avons échangé aujourd'hui, ensemble.

Et je n'ai aucun doute que, motivés comme vous l'êtes, vous sensibiliserez à votre tour des militants à des questions telles que le maintien dans l'emploi ou l'aménagement de poste. Et cela entraînera des conséquences positives sur les conditions de travail de l'ensemble de la communauté de travail. Et nous aurons besoin d'être encore plus présents sur ces points-là, au plus près, dans les entreprises, auprès de vos collègues. La réforme de la retraite repoussant l'âge légal de départ à 64 ans, galvaudant les critères de pénibilité, vont amener de plus en plus de « difficultés » au travail pour les salariés usés, fatigués, etc... Ce recul à 64 ans ne pourra que faire grossir le nombre de salariés cassés, voire handicapés. Et n'oublions pas que c'est toute la protection sociale qui est en ligne de mire.

Dès demain, 13 octobre, soyons nombreux dans la rue pour l'égalité, les salaires, les services publics, l'environnement et la retraite. Gagnons tout cela, rendons notre société plus juste, plus équitable, et la condition des salariés s'améliorera de fait.

Continuons le combat, répondons présents partout où on doit être, et faisons reculer toutes les formes d'injustice ou de discrimination qui existent dans notre société, en réduisant au maximum les inégalités! C'est tout le mal que je nous souhaite.

Je vous souhaite un bon retour. Je vous dis à bientôt, et je compte sur vous pour continuer à faire vivre la convention régionale entre la CGT et l'AGEFIPH!